

FORMATION D'INTÉGRATION DE LIEUTENANT DE 1ÈRE CLASSE

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Intitulé de la formation:

Formation d'intégration de lieutenant de 1ère classe

🎯 Objectifs pédagogiques:

Développer les compétences statutaires nécessaires à la tenue de l'emploi de lieutenant de 1ère classe.

Les modalités d'évaluation sont développées dans le RIOFE.

ORGANISATION

🕒 Modalités de déroulement:

Durée totale: 32 semaines sur 12 mois

Places disponibles: 48 stagiaires par session

Matériels à apporter: Aucun

Lieu(x): ENSOSP Site d' Aix-en-Provence :
1070 rue du Lieutenant Parayre 13798 Aix-en-Provence Cedex 03

PUBLIC ET ACCÈS

👤 Public concerné:

Lieutenant de 1er classe issus du concours et nommé dans un Sdis.

🔑 Prérequis:

Préalablement à ces modules, les lieutenants de 1ère classe doivent être qualifiés en tant qu'équipier de secours d'urgence aux personnes (blocs de compétences n°4 et n°5 du référentiel Équipier SPP).

A partir de 2025, il est demandé au Sdis de former leur stagiaire à l'ACCPRO soit avant l'entrée soit durant la période de remise à disposition et ce avant le passage à la dernière commission de la Filt.

VALIDATION ET CERTIFICATION

☑ Modalités d'évaluation des acquis / Modalités de suivi et sanction:

Se référencer au taux de satisfaction des formations que constituent la FILT.



Tarifs:

prise en charge par la surcôte du CNFPT



Contact et inscription:

Contact: scolarite@ensosp.fr